

Dans ce numéro

Les logos des emballages

Collecte des lampes

Déchets de soins

Dix ans de collecte sélective

La lettre du compostage

Optimiser l'usage
du sac jaune



Le Journal du

Tri

Édito

par Jean-Yves Philippe,
Président de la Communauté
des communes du Kreiz-Breizh

Le tri, ça m'emballe !

En septembre 1999, le SIVOM de Rostrenen se lance dans la collecte sélective et, depuis, l'aventure continue puisque la CCKB l'a reprise à son compte et l'a étendue à l'ensemble de son territoire.

En 10 ans, que de chemin parcouru grâce à l'implication de la population ! 15 000 tonnes de déchets qui, sans vous, auraient occasionné des coûts économiques et environnementaux. Grâce à vous, ils se sont transformés en richesses recyclables.

La quantité de déchets triés a augmenté de 45 % entre 1999 et 2009 et nous devons, collectivement, poursuivre dans cette voie pour répondre aux objectifs natio-

naux du Grenelle de l'environnement qui a fixé à 75 % le taux de recyclage des emballages d'ici fin 2012.

Au delà de cette obligation, c'est par une prise de conscience générale de l'urgence à adapter nos comportements quotidiens que nous parviendrons à inverser le cercle infernal.

C'est l'accumulation de mauvaises habitudes qui nous a conduit au fond de l'impasse environnementale. C'est la répétition de gestes vertueux, comme le tri des déchets, qui nous en sortira.

n° 17
Janvier 2010

 CCKB
Communauté des communes du
Kreiz-Breizh
Kumuniezh kumunioù

 ECO
EMBALLAGES

Tri : se fier aux consignes, pas aux logos

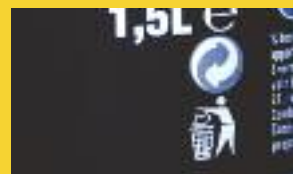
Si vous êtes observateur, vous aurez remarqué la multitude de signes graphiques (logos ou pictogrammes) que l'on trouve aujourd'hui sur la plupart des emballages. Mais cela signifie-t-il que ces emballages sont recyclables ? Hélas, non. Pour l'instant, vous ne devez vous fier qu'aux consignes de tri pour distinguer ce qui est recyclable de ce qui ne l'est pas.

Voici quelques exemples de ces logos.

Attention ils ne signifient pas que les emballages sont recyclables.



Aucun rapport avec le recyclage. Ce pictogramme invite seulement à jeter son emballage dans une poubelle plutôt que sur la voie publique.



Contribue à la valorisation des emballages ménagers

Ce logo signifie que l'entreprise qui fabrique le produit emballé participe financièrement au programme de valorisation de nos emballages ménagers.



Ces symboles servent à identifier la nature des matériaux.



Ce logo signifie que l'emballage a été produit à partir de matières recyclées.

Il n'existe pas, aujourd'hui, de pictogramme officiel qui indique dans quelle poubelle jeter les emballages. Cependant, quelques initiatives privées commencent à se développer dans ce sens. Souhaitons qu'elles montrent la voie à suivre. L'exemple ci-dessous provient d'un produit emballé dans un sachet, lui-même contenu dans un carton.



Pensez à collecter vos lampes !

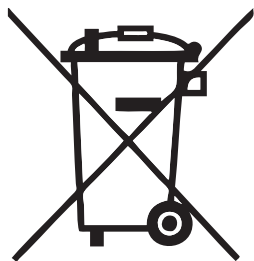
La fin de la vente des ampoules à incandescence est prévue pour le 1er septembre 2012. D'ici là, elles disparaîtront progressivement de nos magasins au bénéfice des ampoules fluo compact encore appelées lampes à économie d'énergie ou basse consommation. Ces nouvelles lampes permettent de réaliser d'importantes économies d'énergie puisqu'elles consomment beaucoup moins d'électricité pour une puissance équivalente.

Mais attention ! Il ne faut pas jeter les lampes économie d'énergie ni les tubes fluorescents usagés avec les ordures ménagères. Ils utilisent pour leur fonctionnement des vapeurs de mercure et des poudres phosphorescentes qui en font des déchets dan-

gereux pour la santé et l'environnement. Il faut surtout éviter de les casser car cela libère les gaz et les poudres qu'ils contiennent.

Lorsqu'ils arrivent en fin de vie vous devez les déposer, non cassés, dans les déchèteries ou dans certains magasins de bricolage qui les collectent. Ils sont ensuite dirigés vers des filières spécifiques de récupération qui réalisent la dépollution de ces nouveaux déchets.

Pour connaître le point de collecte le plus proche de chez vous vous pouvez consulter le site www.malampe.org ou, plus simple, vous rendre en déchèterie.



Une collecte spécifique pour les déchets de soins

Depuis 2004 la Communauté des communes du Kreiz Breizh a mis en place, au travers de ses deux déchèteries, un dispositif spécial de collecte des déchets de soins. Ce sont les déchets qui présentent un risque infectieux, comme certaines compresses ou pansements, ou ceux qui sont piquants ou tranchants tels que les aiguilles, les seringues, les scalpels. On les désigne par le sigle DASRI (Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux).

Cette collecte des DASRI s'adresse notamment aux personnes qui suivent des soins réguliers à domicile en raison de problèmes de santé. La CCKB leur distribue des boîtes spécifiques. Une fois pleines, ces boîtes doivent être rapportées en déchèterie où elles sont prises en charge par un circuit de traitement particulier.

Aujourd'hui près de 150 personnes utilisent ce service. Ce faisant, elles se mettent en conformité avec la réglementation, qui les tient pour responsables de leurs déchets de soin, et elles protègent leurs proches comme les agents de collecte en évitant tout risque d'infection.

Pour plus de détails, la CCKB a édité un guide que l'on peut se procurer dans les mairies, à la CCKB, ou par téléchargement sur www.kreiz-breizh.fr, à la page Vivre et habiter > Le service déchets > Les déchèteries.



Dix ans d'efforts collectifs, à poursuivre

La Communauté de communes du Kreiz Breizh a mis en place la collecte sélective il y a dix ans. Cet anniversaire est l'occasion de revenir sur les progrès accomplis et sur ceux qu'ils restent à faire. Car, comme le montrent les trois entretiens qui suivent, il reste une marge importante de progression, en particulier, en évitant les incivilités qui nuisent aux efforts de tous.



Nicolas Besseau, animateur Environnement Déchets de la CCKB

Nicolas Besseau, quel bilan peut-on tirer de ces dix ans ?

Si l'on se reporte dix ans en arrière, le bilan est clairement positif. Plus de 15 000 tonnes de déchets ont été recyclées au lieu d'être incinérées. On constate que les gens trient de mieux en mieux car le taux de refus des sacs jaunes est de plus en plus faible. Par ailleurs, les déchèteries fonctionnent elles aussi de mieux en mieux. Il suffit de s'y rendre pour s'apercevoir qu'elles sont très fréquentées. Et plus récemment, la vente à bas prix de composteurs a été une grande satisfaction. L'engouement des gens pour le compostage des déchets organiques nous a réellement surpris.

N'y a-t-il donc que du positif ?

Non, si l'on y regarde de plus près, il est possible de faire beaucoup mieux. Le tri a beaucoup progressé en qualité dans les premières années. Par contre, on observe aujourd'hui une certaine

stagnation. J'effectue régulièrement des tests et je constate encore beaucoup d'erreurs de tri. On constate aussi des erreurs flagrantes qui ressemblent fort à de la malveillance. Les bonnes habitudes sont longues à mettre en place. C'est particulièrement visible lorsque les consignes de tri évoluent.

Qu'est ce qui justifie les évolutions des consignes de tri ?

Elles évoluent notamment pour prendre en compte les nouvelles réglementations. Par exemple, le Grenelle de l'environnement fixe à 75% le taux de recyclage des emballages ménagers pour 2012. Ça signifie que des déchets qui n'étaient pas recyclés devraient le devenir et que de nouvelles filières de recyclage pourront être créées. Il va falloir nous y adapter. Le recyclage des déchets est une chaîne dont nous sommes, chacun d'entre nous, les premiers maillons.



Pascal Fabre, responsable d'exploitation du centre de tri de Glomel pour le compte des Ateliers Fouesnantais.

Pascal Fabre, quel est le rôle du centre de tri ?

Le centre de tri est un outil qui permet d'affiner le tri des sacs jaunes et de conditionner les déchets recyclables pour les usines de recyclage. Le tri est réalisé entièrement à la main.

Vous êtes donc bien placé pour juger de la qualité du tri

Depuis la mise en place du tri sélectif sur la CCKB, il y a 10 ans, les taux de déchets non recyclables retrouvés dans les sacs jaunes, les refus de tri, sont faibles. Cependant, depuis le début de l'année 2009, on observe au centre de tri une dégradation de la qualité du tri avec une accentuation de ce phénomène depuis le mois de mai.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples ?

On trouve de plus en plus de déchets non recyclables comme des restes de repas, des couches culottes usagées, du verre, des litières d'animaux... Pour certains, il s'agit vraisemblablement

blement de gestes volontaires et stupides. Tout ça pose de gros problèmes au niveau des conditions d'hygiène et de sécurité du personnel chargé du tri.

Quels conseils pourriez-vous donner aux gens qui trient ?

Gardez en mémoire, lorsque vous jetez des déchets dans le sac jaune, qu'ils seront triés à la main par des gens comme vous et moi. Ne jetez donc pas de déchets dangereux ou très sales dans les sacs jaunes. Enfin, regardez de temps en temps les consignes de tri sur les sacs jaunes ou dans le guide du tri.



Patrick Morvan, Daniel Le Boulc'h et Bernard Le Guellec, agents chargés de la collecte des sacs jaunes.

Vous qui êtes agents de collecte, quelle est votre perception du tri ?

Les tonnages collectés ne baissent pas, c'est le principal. Par contre, les points de collecte sont de plus en plus sales. On trouve parfois, dans les cages à sacs jaunes, tout et n'importe quoi : des gravats, du bois, des fours à micro-onde... alors qu'il y a deux déchèteries sur le territoire de la CCKB. Ce n'est pas plus compliqué quand on a chargé sa voiture d'aller jusqu'à la déchèterie plutôt que de tout déposer dans une cage à sacs jaunes ! Il y a même un point en pleine campagne où toutes les semaines depuis cet été quelqu'un vide son bac de pelouse sur les sacs jaunes. C'est énervant.

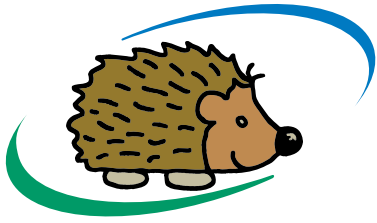


Comment ça se passe lorsque vous arrivez sur un point de collecte ?

Il y a quelque temps, c'était assez simple, il n'y avait qu'à ramasser les sacs jaunes. Maintenant, on commence par sortir de la cage tous les encombrants. Ensuite on sépare les sacs qui peuvent aller au centre de tri des sacs qui sont trop mal triés. Enfin, il faut nettoyer le fond de la cage pour enlever tous les emballages qui y ont été vidés en vrac ou qui sont tombés des sacs qui n'ont pas été fermés. Parfois, on doit en plus mettre dans les colonnes à verre les bouteilles qui sont à leur pied.

Que voudriez-vous dire en conclusion ?

La majorité des gens continuent à trier. C'est ça le plus important, ne pas arrêter de trier. Face aux mauvais comportements, on se dit parfois que les nouvelles générations ont été sensibilisées très jeunes au tri et que dans quelques années on ne trouvera plus ce genre d'actes. On espère juste que ce sera avant notre départ en retraite.



Le Compostage à domicile

Deux conseils pour utiliser son compost

Le printemps est la période idéale pour épandre du compost dans son jardin. Ses effets bénéfiques peuvent être utilisés au potager, au jardin d'agrément, dans des jardinières ou, tout simplement, pour entretenir une pelouse.

Les cas d'utilisation du compost sont multiples et à adapter suivant les besoins et les habitudes de chacun. Voici deux exemples complémentaires et simples à mettre en œuvre, l'un utilisant du compost mûr l'autre du compost partiellement décomposé.



Redonner de la vigueur à la pelouse

Votre pelouse est fragile, dégarnie par endroits et envahie de mousses ? Le compost va vous aider à l'étoffer et lui redonner de la vigueur.

- Commencez par scarifier la pelouse en grifant la terre en surface pour enlever le feutre et les mousses qui se sont formés. Selon la surface, vous pouvez utiliser un scarificateur ou un simple râteau.
- Épandez du compost tamisé à raison d'1 kg / m² sur l'ensemble de la surface.
- Semez de la pelouse de regarnissage aux endroits où des trous sont apparus.



Protéger et nourrir les arbres et arbustes

Utilisez du compost grossier, partiellement décomposé, pour pailler les pieds de vos arbres et de vos arbustes.

Pour cela, étalez une couche d'environ 5 à 10 cm d'épaisseur de compost autour de vos plantations. Cette couche de compost aura trois avantages : elle protégera les plantes des intempéries, elle permettra d'entretenir une humidité permanente favorable à la croissance des plantes, et elle libérera des éléments nutritifs au fur et à mesure de sa décomposition.

Mon compost est-il mûr ?

Il n'existe pas de critères objectifs pour juger de la maturité d'un compost. Les critères à prendre en compte sont plutôt d'ordre esthétique, à savoir l'odeur et l'aspect.

Le compost mûr a l'aspect et la consistance d'un terreau meuble, homogène, presque noir, qui sent bon la terre des bois. La plupart des déchets d'origine ne sont plus reconnaissables.



À chaque problème sa solution

Un compost bien mené ne cause aucun désagrément. Il ne dégage pas d'odeurs désagréables. Il n'attire pas d'animaux indésirables. Et s'il arrive que ce soit le cas, il faut agir sans attendre : chaque problème a sa solution.



Le compost dégage des odeurs désagréables.

Les mauvaises odeurs sont le signe d'un **manque d'oxygène** et d'un **excès d'humidité**, par exemple après un apport trop important de tontes de pelouse:

- > Ajoutez des matériaux secs : sciure, copeaux, paille, feuilles, herbes sèches, branchages fins, cendres.
- > Aérez le compost en le brassant.
- > Par beau temps, laissez le couvercle ouvert pour favoriser l'évaporation.



Des insectes, de petites mouches, sont apparus.

La présence de **restes de viandes, de poissons** ou de **fruits gâtés** attire les animaux.

- > Ajoutez en surface des feuilles, tontes de pelouse, sciures, copeaux ou branchages fins.



Certains déchets ne se décomposent pas.

Les **déchets de grosse taille** mettent plus de temps à se décomposer.

- > Le fait de les briser, broyer ou réduire en morceaux facilite l'action des micro-organismes.



La température du compost ne s'élève pas.

C'est le signe d'un mauvais équilibre. La **proportion déchets verts / déchets secs** n'est pas correcte.

- > Si le compost est trop sec, arrosez ou ajoutez des déchets verts.
- > Si le compost est trop humide, ajoutez de la matière sèche.
- > Brassez le compost pour mélanger les différents types de déchets.



Le temps de décomposition paraît trop long.

Même quand il est bien mené, **le compostage prend plusieurs mois.**

- > Pour accélérer le processus, il est possible d'utiliser des accélérateurs de compostage vendus dans les magasins de jardinage.

Les composteurs à votre disposition



La pratique du compostage à domicile n'a que des avantages :

- Pour vous. Éliminer soi-même ses déchets organiques, c'est diminuer sa quantité d'ordures ménagères tout en produisant un compost utilisable au jardin.
- Pour la collectivité. Diminuer le tonnage des ordures ménagères, c'est diminuer la facture d'élimination des déchets par incinération.
- Pour la nature. Réduire le tonnage des déchets transportés et incinérés, c'est limiter les impacts sur l'environnement.

Des composteurs à bas prix sont en vente dans les déchèteries de Rostrenen et de Saint-Nicolas-du-Pélem.

Astuces pour optimiser l'usage du sac jaune

Bouteilles en plastique, briques alimentaires, cartons, boîtes de conserve... Le sac jaune réservé aux déchets recyclables se remplit toujours trop vite. Un geste simple permet toutefois d'en optimiser l'utilisation. Il suffit d'aplatir les emballages chaque fois que c'est possible. Ci-dessous quelques détails.



Une bouteille en plastique.

Vérifiez qu'elle est bien vidée, enlevez le bouchon, compactez la bouteille à plat puis remettez le bouchon.



Magazines, journaux, papiers.

Jetez-les tels quels. Il ne faut pas les déchirer. Il faut éviter de les chiffonner.



Une brique alimentaire.

Vérifiez qu'elle est bien vidée, décollez les plis qui servent à maintenir en forme de brique, puis aplatissez.



Emballages aluminium.

Aplatissez-les ou jetez-les tels quels. Il ne faut pas en faire des boules.



Cartonnette ou carton.

Aplatissez en défaisant le pliage ou par écrasement. Les cartons de moyenne et grande taille doivent être apportés à la déchèterie.



Boîtes métalliques.

Après les avoir bien vidées, jetez-les telles quelles. Il ne faut pas placer de déchet non métallique à l'intérieur.



Pensez à bien fermer le sac jaune lorsqu'il est plein. Une fois mouillés, papiers et cartons ne sont plus recyclables